



Assemblée générale

Distr. limitée
30 octobre 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Point 34 b) de l'ordre du jour

Les océans et le droit de la mer

Afrique du Sud, Australie, Barbade, Canada, États-Unis d'Amérique, Fidji, Îles Marshall, Îles Salomon, Micronésie (États fédérés de), Namibie, Nauru, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Samoa et Tonga : projet de résolution

La pêche hauturière au grand filet dérivant; la pêche non autorisée dans les zones relevant de la juridiction nationale et en haute mer, prises accessoires et déchets de la pêche et autres faits nouveaux

Additif

Ajouter le pays suivant à la liste des auteurs du projet de résolution :

Belize
